
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 10 décembre 2020

Politique foncière :

Garantir la qualité du projet pour le site de l'ancienne clinique Saint-Jean

Informée par des rumeurs de certaines démarches engagées pour l'aménagement du site de l'ancienne clinique Saint-Jean, située au 20 route de Revel, Annette Laigneau, Vice-Présidente de Toulouse Métropole, Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, soucieuse de l'intérêt des habitants du quartier à l'évolution de ce terrain, a rappelé au gérant des SCI propriétaires, dans un courrier daté du 3 décembre, l'importance d'un travail étroitement concerté et respectueux des orientations fixées avec les habitants.

Or, les négociations engagées par le gérant en direction des promoteurs immobiliers, où l'enjeu financier semble jouer le premier rôle, ne garantit en aucun cas la qualité de projet exigée par la Collectivité.

Conformément aux engagements pris par Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, de garantir la qualité de vie et le cadre de vie des habitants et conformément aux orientations d'aménagement définies en concertation avec les habitants du quartier, la Collectivité a enjoint au gérant d'associer les services de la Métropole, de la Mairie, sous le pilotage d'Annette Laigneau et d'Emilion Esnault, maire de quartier, à la préparation et au déroulement du projet.

La Collectivité a par ailleurs saisi France Domaines pour avoir une estimation de la valeur foncière du site, dans l'hypothèse d'une préemption.

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47

espacepresse.fr
toulouse-metropole.fr
toulouse.fr

Suivez toutes les
informations du
service de presse
sur le fil Twitter
@PresseToulouse



Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [clicquez ici](#).